

MAIRIE DE SARGÉ SUR BRAYE

Département de Loir et Cher – Arrondissement de Vendôme – Canton du Perche

Extrait du registre des arrêtés

Arrêté N°0018/2017

Objet : Travaux de terrassement – réparation ligne téléphonique

Le Maire de la Commune de Sargé sur Braye,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2212-1,
Considérant que l'entreprise GROUPE ALQUENRY située à Saint-Calais (41170) doit intervenir à Sargé sur Braye au lieu-dit « Le Gravier » pour des travaux de terrassement,
Considérant que la circulation sera amenée à être perturbée,
Afin d'éviter des accidents aux passants,

ARRÊTE

Article 1 : La circulation sera perturbée au lieu-dit « Le Gravier » en raison des travaux de terrassement pour la réparation d'une ligne téléphonique à compter du 26 Juin 2017 et ce pendant la durée du chantier, soit environ cinq jours.

Article 2 : La circulation sera alternée par feux tricolores.

Article 3 : Le stationnement sera interdit aux abords du chantier.

Article 4 : La signalisation réglementaire se rapportant à ces travaux sera mise en place par l'entreprise devant intervenir.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à l'entreprise chargée d'effectuer les travaux.

Copie certifiée conforme
Sargé sur Braye, le 22 Juin 2017

Le Maire,

Jean LÉGER